

> Intitulé de l'emploi

Officier pont

> Autres appellations

- Commandant
- Second capitaine
- Lieutenant

> Définition synthétique

L'officier pont est chargé de la conduite et du commandement du navire.

> Activités principales

- Garantie de la gestion nautique et administrative du navire ainsi que du personnel embarqué
- Gestion de la sûreté et de la sécurité du navire
- Surveillance de la discipline à bord du navire
- Veille des mesures de sécurité et de prévention de la pollution
- Participation à l'analyse des risques
- Maintien à jour des journaux et documents de bord

> Compétences requises

Savoir :

- Titres ou brevets de navigation pour la catégorie de navigation requise
- Réglementation maritime et textes afférents
- Secteurs de navigation
- Maîtrise de l'anglais en fonction de certains types de navires

Savoir-faire :

- Opérer sur différents types de navire
- Maîtriser la conduite d'un navire
- Rédiger des rapports et comptes rendus
- Programmer les opérations de maintenances et d'entretien
- Gérer les approvisionnements du navire
- Pratiquer l'outil informatique
- Manager une équipe et gérer des conflits
- Gérer le stress

Comportements professionnels :

- Autorité
- Sens de l'organisation
- Méthode
- Rigueur
- Bon relationnel
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

- Vie à bord
- Embarquement sur plusieurs jours
- Horaires atypiques
- Port de l'uniforme pour certains navires

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Accession à des postes à responsabilité : Capitaine d'armement, Ingénieur d'armement, Pilotage...